



Entrée en france avec un faux document

Par **TRdams**, le **07/04/2022** à **21:11**

Bonjour,

Je suis un sans papier vivant actuellement en France, 21 ans , au lycée (TSTMG) et je travaille pendant les vacances et week-end j'ai un contrat à temps partiel et j'ai tout mes fiche de paie .

je suis arrivé en france il y'a un ans et demi avec un visa touristique qui n'était pas à mon nom ni à mon âge (1981) dont ils ont pris mes empreintes. C'était le moyen le plus simple pour moi . Mais maintenant je me rend compte que j'ai commis une grave erreur.

Et la je souhaite savoir si il y'a un moyen de faire une demande de titre de séjour sans que cela me pose problème

Par **Marck.ESP**, le **08/04/2022** à **06:40**

Bonjour

Personnellement, je ne peux vous donner que ces infos pour trouver des conseils:

Education sans frontière... <https://reseau-resf.fr/-Collectifs-locaux->

De la ligue des droits de l'homme... <https://www.ldh-france.org/contact/>

Et... <https://www.letudiant.fr/etranger-sans-papiers-les-droits-des-eleves.html>

Par **youris**, le **08/04/2022** à **09:58**

bonjour,

si vous êtes en situation irrégulière, un employeur ne peut pas vous embaucher.

à quel titre voulez-vous faire une demande de titre de séjour ?

la préfecture va sans doute vous demander de retourner dans votre pays pour y obtenir un visa pour la france avec votre véritable identité.

salutations